



Le 15 décembre 2015

**AVIS AUX MEMBRES**  
**Programme de Bourses d'Études du SEPC**

Chers membres du SEPC,

Votre exécutif national du SEPC est heureux d'annoncer la création d'un Programme de bourses d'études du SEPC dont le lancement est prévu pour mars 2016!

Les Courtiers d'assurance AGR et ses courtiers affiliés, partenaires de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) depuis 1985, ont approché les Éléments de l'AFPC concernant la possibilité de commanditer leur site Internet. En échange d'un espace sur le site Web, AGR versera 1000\$ (sur une base annuelle) au SEPC. De plus, votre exécutif national du SEPC a accepté de verser une contribution équivalente au montant offert par AGR et ainsi, augmenter la valeur de la bourse d'étude du SEPC pour un total de 2000\$.

Le Programme de bourses d'études de 2000\$ sera disponible pour tous les membres en règle du SEPC (et leurs enfants), qui sont inscrits à un établissement d'enseignement postsecondaire. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les lignes directrices ainsi que le processus sont présentement au stade de développement et de plus amples informations seront disponibles d'ici mars 2016. Le Programme de bourses d'études du SEPC est offert au même titre que le Programme existant de l'AFPC: <http://syndicatafpc.ca/programme-de-bourses-detudes-de-lafpc>

Veuillez partager toutes recommandations concernant le Programme en communiquant avec François Paradis: [paradif@psac-afpc.com](mailto:paradif@psac-afpc.com)

En toute solidarité,

Le bureau national du SEPC

